

Réf: Dossier N° 056815

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « APERO D'OR »

Siège social Abidjan, Marcory, BROU FULGENCE, Lot 169, Ilot
265

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 21/10/2021 reçus par Me KOUASSI KANGA CELINE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 12/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « APERO D'OR »

Objet : NEGOCE
ACHAT-VENTE;
TRANSFORMATION DE PRODUIT AGRICOLE ET
ALIMENTAIRE;

Tous placements de capitaux, sous toutes formes, y compris la souscription et l'acquisition de toutes actions et obligation, parts sociales et en général, toutes opérations pouvant se rattacher, directement et indirectement, à l'objet social, en tous pays, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société ;

? Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, BROU FULGENCE, Lot 169, Ilot
265

Dirigeant(s) : M EL ASSAAD ABDUL RAHMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05358 du 25/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36524/GTCA/RC/2021 du 25/11/2021

